

**École des Prairies
Procès-Verbal**

Mardi 8 septembre 2020

Séance régulière par **visioconférence**

18 h 30 à 19 h 30

Présence des membres du C.E.

Présence des membres du C.E.			
Jonathan Masse, parent	P	Mathieu Descôteaux, enseignant	P
Audrey Vézina, parent		Caroline Marsolais, enseignante	
Anne-Marie Morin, parent		Catherine Caron, enseignante	P
Annie L'épicière, parent	P	Lucie Bousquet, enseignante	P
Marie-Joanne Boucher, parent		Luce Aubin, employée de soutien	
Roxane Potvin, parent	P	Karine Collin, employée de soutien	P
Valérie Bertrand, parent substitut	P	Andrée Bonin, enseignant, substitut	
		Monique St-Cyr	P
		Mélanie Bergeron, directrice adjointe	
Roch La Salle, commissaire		Dominique Gamache, directrice	P

Durée	No	Sujet	Objet
	1	Présence et quorum	Constat
	2	Question orale du public	Information
	3	Lecture et adoption de l'ordre du jour Proposé par Roxane Potvin et adoptée à l'unanimité	CE-064-20/21-01
	4	Adoption du procès-verbal du 17 juin 2020 Reporté	Reporté
	5	Suivis au procès-verbal :	Information
	6	Sujets d'information a) Retour sur la rentrée La rentrée s'est passée très calmement, les enfants et les parents sont calmes. Beaucoup de gestion et lecture, changements et autres en lien avec la COVID. L'énergie de tous est prise par les nombreux paramètres à respecter. Le transfert d'autobus avec Rose-des-Vents va très bien. RDV a eu de grosse rénovations, il y avait des retards dans les travaux, mais tout s'est bien terminé. b) Nouvelle gouvernance Le comité provisoire est formé, le premier CA sera en poste le 15 octobre, les mises-en-candidatures sont en cours.	Information Information

	<p>c) Assemblée générale du 16 septembre 2020 L'AG aura lieu en présentiel au gymnase, avec distanciation sociale et masque.</p> <p>d) Postes en élection (4) 4 membres seront en ré-élection : Roxane, Anne-Marie, Marie-Joanne et Jonathan.</p> <p>e) Anglais intensif Le tout peut demeurer 5 mois/ 5 mois. En cas de confinement, le service sera offert en télépédagogie.</p>	<p>Information</p> <p>Information</p> <p>Information</p>
8	<p>Sujets de décision :</p> <p>a) Frais de surveillance du dîner Compte tenu des consignes de la santé publique, les enfants doivent tous manger en classe. Qu'ils soient au service dineurs ou au service de garde.</p> <p>Les parents qui payaient pour le service de garde désirent avoir seulement le service dîneur pour diminuer leurs frais. Le manque à gagner est autour de 10 000\$.</p> <p>Le Centre de Service est supposé nous donner un coup de main avec le budget service de garde.</p> <p>Passer de 280\$ à 340\$ pour l'année scolaire, pour environ 180 midis, 1.88\$ par jour. Soit 28 éducatrices pour les 28 groupes classes.</p> <p>Roxane Potvin, appuyée d'Annie L'Épicier, propose d'augmenter le tarif du service du midi à 340\$ pour les 180 midis de service de garde. Adopté à l'unanimité.</p>	<p>CE-064-20/21-02</p> <p>CE-064-20/21-03</p>
10	<p>Levée de la séance Jonathan Masse propose la levée de l'assemblée à 18 h 54.</p>	<p>CE-064-20/21-04</p>

Jonathan Masse,
Président

Dominique Gamache,
Directrice de l'établissement

